



Direction de l'intégration

# En quête d'intégration

## Actu' Emploi

### « Immigration is good »

*A huit mois des élections présidentielles et dans un contexte de crise sociale et économique, la refonte de la liste des métiers ouverts aux ressortissants étrangers ne constitue pas une réponse à la lutte contre le chômage dont le **taux** aujourd'hui s'élève à **9.2%**<sup>1</sup> en France métropolitaine. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : comment penser que l'objectif de réduction de **20 000** autorisations de séjour lié au travail est la solution miracle pour les **4,7 millions de demandeurs d'emploi**<sup>2</sup> que compte notre pays ?*

Afin de lutter contre le chômage, l'une des solutions proposées par le gouvernement est de **réduire tout simplement de moitié la liste créée en janvier 2008 des 30 familles de métiers ouverts aux ressortissants non communautaire et pour lesquels la situation de l'emploi n'est pas opposable**. L'objectif affiché est de faire baisser de 20 000, les autorisations de séjour délivrées au titre du travail en 2010 (dont 80% correspondent aux changements de statut de personnes déjà présentes sur le territoire) avec une volonté pour la Direction générale de l'emploi de « ...circonscrire cette liste aux métiers les plus qualifiés et les plus spécifiques correspondant à des besoins significatifs de main d'œuvre... ».

Par ailleurs, la circulaire du 31 mai 2011, du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et du ministère du travail, de l'emploi et de la santé, sur la maîtrise de l'immigration professionnelle, rend encore plus drastiques les conditions de recrutement d'un étranger par une entreprise

<sup>1</sup> Source : [www.insee.fr](http://www.insee.fr), **taux de chômage localisé, Données en moyenne trimestrielle corrigées (CVS)**, 1<sup>er</sup> trimestre 2011, estimation provisoire, consulté le 09 août 2011.

<sup>2</sup> DARES Indicateurs, **Demandeurs d'emploi inscrits et offres d'emplois collectés en juin 2011**, juillet 2011 numéro 58.

française. Ces nouvelles conditions ont pour effet immédiat de décourager tout employeur à embaucher un étranger non communautaire et pèsent *de facto* sur l'employabilité de la population étrangère. Pour le gouvernement, l'ensemble de ces nouvelles mesures, auraient des répercussions sur les chiffres du chômage. Puisque la population active française croit de 100 0000 personnes par an, *la priorité doit être désormais de former des chômeurs français pour occuper les postes qui peinent à trouver preneur et donner la priorité à l'embauche aux français et étrangers déjà présents sur le territoire*<sup>3</sup>

Depuis 2007, les arrêtés et les lois sur la maîtrise « nuancée » de l'immigration se succèdent. Les rapports et les évaluations sur l'impact négatif de l'immigration se multiplient. Il ne s'agit plus désormais d'opposer « immigration légale » à « immigration illégale », « immigration subie » contre « immigration choisie » mais de lutter tout simplement contre l'immigration en général.

L'ensemble de ces mesures visent à attirer la sympathie électorale d'une tranche de la population mais ne font que masquer les véritables causes de l'enrayement de la machine économique française en pleine crise et pour lesquelles, les réponses à cette récession ne peuvent être immédiates. Ce ne sont pas les 20 000 emplois en moins qui permettraient aux 4 693 100 chômeurs de travailler, ni la restriction sur l'immigration légale professionnelle qui rendrait les entreprises françaises plus compétitives sur le marché international.

Ainsi, la question de l'immigration est plus souvent confrontée aux préjugés qu'à une approche raisonnée, et ce constat est d'autant plus observé en temps de crise. Cependant, tous ces clichés mis

<sup>3</sup> Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, **circulaire du 31 mai 2011**

en avant vont à l'encontre de l'avis de certains économistes. Vijay GOVINDARAJAN, professeur d'affaires internationales à l'Amos Tuck School of Business Administration de l'université de Dartmouth le clame haut et fort : ***Immigration is good.***

Dans une tribune parue sur le site de l'Express, le 12 avril 2011, et intitulée : « **Sur l'immigration, Minc dit à Guéant : Attention, Danger** », l'essayiste et économiste Alain MINC, monte au créneau et souligne la nécessité de maintenir l'immigration légale pour le bien l'économie française. Selon lui : « *Vouloir réduire l'immigration légale du travail représente, à cet égard, un changement absolu de philosophie. C'est supposer que les immigrés occupent des emplois aux dépens des travailleurs nationaux et que réduire leur nombre va favoriser la lutte contre le chômage. Théorie fallacieuse dont toutes les études économiques ont fait litière. Combien de centaines de milliers d'emplois non qualifiés demeureraient sans titulaire s'il n'y avait des immigrés au statut légal pour les accepter ?* ».

Ainsi, l'enquête sur les Besoins en main d'œuvre en France de 2011, du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), affiche clairement que dans les 26 régions de France ce sont **1 574 376 projets de recrutements** qui sont envisagés dont **80 235 dans le secteur du BTP et 28 850 chez les cadres et les ingénieurs dans le domaine de la recherche et développement en informatique** (le BTP et l'informatique sont les secteurs les plus touchés par la réduction de la liste des métiers ouverts aux étrangers non communautaires).

Par ailleurs, l'enquête du CREDOC estime à **91 844, les projets de recrutement dans l'hôtellerie et la restauration**, mais le 22 mai dernier, Claude Guéant a soutenu que... *la France n'a pas besoin de maçons, de serveurs dans la restauration...* S'il ne faut que trouver des gisements d'emploi et de croissance, s'il faut absolument une mise en emploi de toute la population active française, pourquoi ne pas ouvrir certaines professions réglementées. Ces dernières, souvent en position de monopole parfois malthusienne font bénéficier à leurs professionnels, soit de barrières à l'entrée comme les numéris clausus soit de tarifs réglementés. Entre 2004 et 2008, le chiffre d'affaire global des professionnels de la coiffure a augmenté de 17% tandis que l'emploi dans le même secteur, augmentait de 1%<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Annales de Mines, Gazette de la société et des techniques n° 53, septembre 2009

Comme l'a souligné Jean-Pierre GARSON, économiste à l'OCDE, les migrants sont présents dans tous les secteurs de l'économie, avec une complémentarité sur le marché du travail dont les besoins sont divers en qualifications. Une politique migratoire ayant pour objectif de ne recruter que des personnes qualifiées relève donc du contresens économique et social.

Par ailleurs, on ne parle que très peu de l'impact de l'immigration sur la croissance. Or, les immigrés représentent une part importante de la demande intérieure des groupes français en tant que consommateurs. Ils sont également producteurs d'une valeur ajoutée sur le marché du travail, ils gagnent un salaire, payent des impôts locaux (la taxe d'habitation, la redevance audiovisuelle...), et des cotisations sociales qui financent les dépenses de l'Etat, donc les caisses d'assurance maladie, le chômage, le Revenu de Solidarité Active, l'éducation... Leurs apports en tant que producteurs et consommateurs dans l'économie française ont un impact positif sur le calcul du Produit intérieur brut (PIB), donc sur la croissance.

Ainsi, selon une étude de chercheurs de l'université de Lille, sous la direction du Professeur Xavier CHOJNICKI, et pour le compte du ministère des Affaires sociales, **les immigrés reçoivent de l'État 47,9 milliards d'euros et reversent 60,3 milliards soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros**. Cette étude contredit l'idée selon laquelle les immigrés coûtent plus qu'ils ne rapportent aux comptes de la sécurité sociale.

Lionel Ragot, professeur d'économie à l'université d'Evry Val d'Essonne et membre du principal centre de recherche et d'analyse en économie internationale en France, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), souligne que si la France optait pour une « immigration zéro », ce n'est pas 3% du PIB supplémentaire qu'il faudrait trouver à l'horizon 2050 pour financer la protection sociale, mais 5 % du PIB.

**Dans un contexte politique dominé par des ambitions électorales**, personne n'ose dire que l'absence d'immigration serait nuisible aux finances publiques. Personne n'ose dire que l'absence d'immigration serait désastreuse pour l'innovation. Personne n'ose dire que l'absence d'immigration serait tragique pour la croissance. Personne n'ose affirmer définitivement que : « ***Immigration is good*** ».

## ■ ■ ■ Actu'Docs

- ◆ DARES Indicateurs, **Demandeurs d'emploi inscrits et offres d'emplois collectés en juin 2011**, juillet 2011 numéro 58.
- ◆ Circulaire IOCL1115117J du *31 mai 2011* relative à la maîtrise de l'Immigration professionnelle.
- ◆ Ian GOLDIN, Geoffrey CAMERON, Meera BALARAJAN, **Exceptional people. How migration shaped our world and will define our future**, Princeton University Press, 2011.

*Cette note d'analyse est réalisée et diffusée dans le cadre des projets France terre d'asile liés à l'intégration et soutenus par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen pour les réfugiés, par le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale et leurs services déconcentrés et par des collectivités territoriales.*



**Avec le soutien du Fonds européen pour les réfugiés**